

## GRANDE CORVÉE 2.0 UNE PROMOTION UTILE POUR FAVORISER L'ATTRACTION ET LA RÉTENTION DES TRAVAILLEURS EXPÉRIMENTÉS

**Québec, le 19 novembre 2019** – La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) salue le lancement de la campagne promotionnelle du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, qui vise à encourager les travailleurs expérimentés à prolonger leur carrière et ainsi continuer de mettre à profit leur savoir-faire au bénéfice de l'économie du Québec.

Mieux informer les travailleurs expérimentés est une initiative qui a fait ses preuves ailleurs dans le monde et qui aura un impact positif pour attirer et retenir ces travailleurs en emploi, croient la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la CCVD.

Dans son étude *Les travailleurs expérimentés : un potentiel sous-exploité*, la FCCQ souligne qu'un des freins au maintien des travailleurs expérimentés en entreprise est la crainte qu'on les employeurs à l'égard de la productivité de ces travailleurs. La campagne du gouvernement contribuera donc certainement à lutter contre les préjugés liés à l'âge.

« *Un peu partout au Québec et dans le monde, de simples adaptations à l'horaire ou au type de tâches permettent de garder en poste des travailleurs expérimentés qui ne demandent pas mieux que de contribuer à l'économie québécoise, et ainsi atténuer l'effet de la pénurie de main-d'œuvre* », explique Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ, rappelant que le taux d'activité des Québécois âgés entre 60 et 64 ans est plus bas qu'ailleurs au Canada.

« *D'un côté, les besoins des entreprises en main-d'œuvre sur notre territoire sont criants et de l'autre, les travailleurs expérimentés sont nombreux et en meilleure santé que les cohortes qui les ont précédés. Ils peuvent donc continuer de faire profiter activement la société de leurs compétences* », souligne Jérémie Fournier, président de la CCVD. « *Nos entreprises doivent avoir cette ouverture à reconnaître la valeur de l'expérience et à faire des efforts de coordination afin de satisfaire aux volontés et besoins de cette main-d'œuvre.* »

Par ailleurs, il demeure encore du travail afin de bonifier les incitatifs financiers tant aux entreprises qu'aux travailleurs expérimentés et c'est pourquoi la FCCQ et la CCVD continueront leurs représentations auprès du gouvernement afin d'améliorer le Régime des rentes du Québec et réfléchir à l'âge normal de la retraite. « *Pour faire face au vieillissement de la population qui alourdit la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement, les entreprises et les syndicats ont tout à gagner à travailler ensemble. Le Québec a besoin de la contribution des travailleurs de tous âges et plusieurs entreprises d'ici, qui ont déjà agi pour favoriser l'attraction et la rétention des travailleurs expérimentés, en voient les bénéfices et les retombées partout au Québec* », conclut Stéphane Forget.

L'étude de la FCCQ peut être consultée sur son site Internet ou [en cliquant sur ce lien](#).

### **À propos de la CCVD**

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 150 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de plus de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

### **Renseignements :**

Émilie Dumas, agente de communication  
Chambre de commerce de Val-d'Or  
edumas@ccvd.qc.ca  
819 825-3703

Joanne Beauvais, Directrice, Communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
joanne.beauvais@fccq.ca  
Bureau : 514 844-9571, poste 3242  
Cellulaire : 514 928-8373